Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Cuisine, veuillez visiter :
bp-cuisine.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Cuisine

Étude de documents et compétence d’écriture

Session 2008 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **La ville et la solitude dans une chanson** (5 questions) — **Page 3**
2. **Évolution de la population urbaine et indice de développement humain** (5 questions) — **Page 5**
3. **Les perspectives et les enjeux de la croissance urbaine** (2 questions) — **Page 7**
4. **La Charte des villes européennes face aux problèmes de l’urbanisation** (1 question) — **Page 8**
5. **Les aménagements durables de Fribourg-en-Brisgau** (1 question) — **Page 9**
6. **Définir la ville durable** (1 question) — **Page 10**
7. **Le projet de construction de grandes tours à Paris** (3 questions) — **Page 11**
8. **Débattre du projet de grandes tours à Paris** (1 question) — **Page 13**
9. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

1. La ville et la solitude dans une chanson

La chanson de Francis Cabrel évoque un cadre urbain artificiel, bruyant et privé de nature. Les questions portent sur le milieu de vie, l'état d'esprit de l'énonciateur, les procédés d'écriture et le sens du titre.

Question 1. Décrivez le milieu dans lequel vit l'énonciateur.

L'énonciateur vit dans un environnement urbain, probablement dans un immeuble situé parmi des tours de béton. Son logement paraît rudimentaire, sans balcon ni toiture, et le couloir mène au parking. Le cadre est bruyant, avec les camions qui passent, et artificiel, comme le montrent le plastique et les arbres synthétiques. La nature est presque totalement absente : il n'y a ni abeilles ni oiseaux, « même pas la nature ». Ce milieu apparaît donc impersonnel et peu accueillant.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un habitat urbain rudimentaire, bruyant et artificiel, où la nature est presque absente.

a.

Question 2.a. Indiquez dans quel état d'esprit se trouve l'énonciateur et justifiez votre réponse en relevant et en expliquant deux expressions du texte.

« Répondez-moi »

L'énonciateur paraît malheureux, angoissé et profondément seul. La répétition de cet appel traduit son besoin pressant d'entrer en relation avec les autres. L'expression « Il faut des mots de passe » suggère que la communication est devenue difficile, comme si l'accès aux autres était verrouillé. Ces deux expressions montrent que les habitants ne parviennent plus à se parler naturellement dans ce lieu déshumanisé. Elles expriment donc à la fois la détresse de l'énonciateur et son désir de retrouver un lien humain.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il est malheureux et angoissé par la solitude et la difficulté de communiquer avec les autres.

b.

Question 2.b. Dans la première strophe, relevez et nommez un procédé d'écriture qui traduit l'état d'esprit de l'énonciateur.

Dans la première strophe, la tournure négative « même pas » est répétée. Cette répétition insiste sur les manques qui caractérisent le cadre de vie : il n'y a ni abeilles, ni oiseaux, ni nature. Elle traduit le malaise de l'énonciateur et son impression de vivre dans un environnement vide et artificiel. L'accumulation des éléments absents donne à sa plainte un rythme insistant et souligne combien ce milieu lui semble privé de vie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La répétition de la tournure négative « même pas » souligne le malaise et l'absence de nature.

c.

Question 2.c. Expliquez les images « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » et « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique ».

« La forêt d'antennes » est une métaphore : les antennes, nombreuses, évoquent des arbres et représentent les moyens de communication modernes. Pourtant, elles sont « branchées sur la solitude » : chacun reste isolé chez soi, face à son écran, malgré les images du monde reçues.

Dans la seconde image, le ruisseau symbolise la nature et la vie, tandis que la bouteille en plastique représente un objet artificiel. Leur opposition suggère que la nature est enfermée, dégradée ou remplacée par un environnement fabriqué.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les antennes symbolisent une communication qui ne rompt pas la solitude; le ruisseau enfermé dans le plastique oppose nature et artificialité.

Question 3. Comment comprenez-vous le titre de cette chanson ?

Le titre, formulé à l'impératif, est un appel direct adressé aux autres. Il exprime le besoin urgent de recevoir une réponse et de sortir de l'isolement. Cet appel fait écho aux demandes répétées dans la chanson et renforce la détresse de l'énonciateur. En demandant qu'on lui réponde, il cherche à rétablir un lien humain dans un univers urbain froid et déshumanisé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le titre est un appel pressant qui exprime la solitude et le désir de communiquer.

2. Évolution de la population urbaine et indice de développement humain

Un tableau présente l'évolution de la population urbaine mondiale et par continent à différentes dates, tandis qu'une carte indique l'indice de développement humain. Les questions demandent de calculer et de comparer des taux d'urbanisation, puis de les mettre en relation avec les niveaux de développement.

a.

Question 4.a. Calculez, pour chacune des trois dates proposées dans le tableau, le pourcentage de la population urbaine dans le monde.

Pour chaque date, le taux d'urbanisation correspond à la population urbaine rapportée à la population totale mondiale, puis multipliée par 100. Les résultats indiqués pour les trois années sont :

Année	Part de la population mondiale vivant en ville
1970	37 %
1994	45 %
2006	48 %

La part urbaine augmente à chacune des dates présentées. Les valeurs sont celles du corrigé fourni pour le tableau du document 2a.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La population urbaine représente 37 % de la population mondiale en 1970, 45 % en 1994 et 48 % en 2006.

b.

Question 4.b. Caractérisez l'évolution de la population urbaine dans le monde entre 1970 et 2006 et justifiez votre réponse.

La population urbaine mondiale passe de 1 367,2 millions en 1970 à 3 146,4 millions en 2006. Le rapport entre la valeur de 2006 et celle de 1970 est d'environ 2,3. La population urbaine a donc plus que doublé en trente-six ans : cette hausse traduit une urbanisation très forte à l'échelle mondiale.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Entre 1970 et 2006, la population urbaine mondiale a été multipliée par environ 2,3, passant de 1 367,2 à 3 146,4 millions.

c.

Question 4.c. Quels sont les deux continents les plus fortement urbanisés ?

La question porte sur le degré d'urbanisation, c'est-à-dire la part de la population vivant en ville, et non sur le nombre total de citadins. Selon les données du document 2a et le corrigé de référence, les proportions les plus élevées sont relevées en Amérique et en Europe. Ce sont donc les deux continents les plus fortement urbanisés parmi ceux comparés dans le tableau.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux continents les plus fortement urbanisés sont l'Amérique et l'Europe.

d.

Question 4.d. Quels sont les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de la population urbaine de 1970 à 2006 ? Justifiez votre réponse.

La comparaison des taux de 1970 et de 2006 fait ressortir les plus fortes hausses en Afrique et en Asie.

Continent	1970	2006	Évolution
Afrique	23 %	37 %	+14 points
Asie	23 %	38 %	+15 points

Les évolutions sont exprimées en points de pourcentage, par différence entre les deux taux. Elles justifient la sélection de ces continents.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> De 1970 à 2006, le taux urbain augmente de 15 points en Asie et de 14 points en Afrique.

Question 5. Mettez en relation votre précédente réponse avec la carte de l'indice de développement humain du document 2b et tirez-en une remarque.

La réponse précédente montre que les progressions les plus importantes concernent l'Afrique et l'Asie. La carte du document 2b met en évidence, dans ces continents, des niveaux d'IDH globalement faibles par comparaison avec les régions les plus développées. Le rapprochement des documents souligne ainsi que la forte croissance urbaine se concentre surtout dans des régions moins développées. Il s'agit d'une tendance générale, et non d'une affirmation valable pour chaque pays.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La forte progression urbaine touche surtout l'Afrique et l'Asie, où l'IDH est globalement moins élevé.

3. Les perspectives et les enjeux de la croissance urbaine

Un article de Gaëlle Dupont paru dans Le Monde présente les perspectives de croissance urbaine, notamment dans les pays en développement. Il évoque les défis sociaux, sanitaires, environnementaux et matériels associés à l'augmentation de la population des villes.

Question 6. En vous appuyant sur les informations de cet article du journal Le Monde, montrez que les constats faits à la question 5 concerneront également les décennies à venir.

Les projections de l'article confirment que la croissance urbaine concernera surtout les pays pauvres et en développement :

1. En 2030, 95 % de la croissance urbaine devrait avoir lieu dans les pays pauvres.
2. Les grandes mégapoles du XXI^{e} siècle se développeront notamment dans les pays en développement, comme Mumbai en Asie et Lagos en Afrique.
3. Dans vingt-cinq ans, les villes de ces pays accueilleront 80 % des citadins du monde.

Ces prévisions prolongent donc le constat de la question 5 : l'urbanisation augmente fortement en Afrique et en Asie, où l'IDH est peu élevé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La croissance urbaine future se concentrera largement dans les pays pauvres et en développement, notamment en Afrique et en Asie.

Question 7. Pourquoi Gaëlle Dupont pense-t-elle que le devenir des villes est « la question-clé pour l'avenir de la planète » ?

En 2030, les citadins représenteront 60 % de la population mondiale. Il devient donc essentiel d'organiser la croissance urbaine afin de limiter les difficultés qu'elle entraîne :

- pollution, montagnes de déchets et transports congestionnés ;
- malnutrition, maladies et migrations de populations ;
- coût élevé de la gestion des villes, difficile à assumer seul pour les pays concernés.

Le devenir des villes engage ainsi les conditions de vie d'une part croissante de l'humanité et la capacité à répondre aux défis environnementaux, sociaux et sanitaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Organiser les villes est crucial pour répondre aux défis environnementaux, sociaux et sanitaires d'une population mondiale de plus en plus urbaine.

4. La Charte des villes européennes face aux problèmes de l’urbanisation

Le document présente la Charte des villes européennes et l’engagement des villes signataires à faire évoluer les modes de vie, de production et de consommation. La question demande d’expliquer comment cette charte peut répondre aux problèmes de l’urbanisation exposés dans l’article précédent.

Question 8. En quoi la Charte des villes européennes est-elle une réponse aux problèmes de l’urbanisation évoqués par Gaëlle Dupont dans le document 3 ?

Signée par 350 villes européennes en 2007, la Charte traduit une prise de conscience des effets néfastes de l’urbanisation et engage les villes à faire évoluer les modes de vie, de production et de consommation. Elle répond aux problèmes sociaux en visant la justice sociale et en portant attention aux habitants les plus démunis, notamment face aux logements insalubres. Elle agit aussi sur les conséquences environnementales, comme la pollution et les transports congestionnés, en encourageant des modes de déplacement moins polluants. Ces engagements cherchent ainsi à limiter les nuisances et à améliorer les conditions de vie urbaines.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La Charte répond aux enjeux sociaux et environnementaux de l’urbanisation en visant la justice sociale et des modes de vie et de transport plus durables.

5. Les aménagements durables de Fribourg-en-Brisgau

Le document présente des exemples d’aménagements et de choix urbains à Fribourg-en-Brisgau. Il faut les relier aux principes de la Charte des villes européennes, notamment pour les transports, l’énergie et la qualité du cadre de vie.

Question 9. Montrez que la ville de Fribourg-en-Brisgau a mis en pratique les principes de la Charte des villes européennes présentée dans le document 4.

Fribourg met en pratique plusieurs principes de la Charte. Le vélo et le tramway proposent des transports respectueux de l’environnement. L’utilisation de l’énergie solaire favorise les énergies renouvelables et répond à l’objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, l’habitat collectif comprend des espaces verts, des murs végétalisés et un espace individualisé pour chaque locataire. Ces aménagements contribuent à lutter contre certaines pollutions et à rendre le cadre de vie plus agréable. La ville associe ainsi protection de l’environnement et amélioration de la qualité de vie des citoyens.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fribourg applique la Charte par ses transports moins polluants, l’énergie solaire et un habitat collectif végétalisé qui améliore le cadre de vie.

6. Définir la ville durable

La Charte des villes européennes et les exemples de Fribourg-en-Brisgau illustrent plusieurs dimensions de la durabilité urbaine. Il faut s'appuyer sur les deux documents pour définir la ville durable.

Question 10. À partir des documents 4 et 5, définissez ce que l'on entend par « ville durable ».

Une ville durable concilie justice sociale, protection de l'environnement et qualité de vie. Elle veille aux besoins des habitants les plus démunis, réduit les déplacements en rapprochant logements, emplois et services, et favorise les transports non polluants ainsi que les énergies renouvelables. Son aménagement privilégie des logements agréables, des espaces verts et un cadre favorable à la santé et au bien-être des habitants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une ville durable réduit les inégalités, préserve l'environnement et assure à tous un cadre de vie sain et agréable.

7. Le projet de construction de grandes tours à Paris

Les documents présentent un projet de construction de grandes tours à Paris et des avis sur ses effets. Les questions portent sur les objectifs de la Charte auxquels le projet peut répondre, la consommation d'énergie des tours et les rapprochements entre la photographie et la chanson étudiée.

Question 11. Le projet de construction de grandes tours à Paris correspond à certains objectifs de la Charte des villes européennes présentée dans le document 4. Relevez-en deux.

Le corrigé retient deux objectifs de la Charte auxquels le projet peut contribuer : limiter les déplacements et faire agir la municipalité. Le premier est lié à l'organisation urbaine proposée par le projet ; le second tient au fait qu'il est initié par une municipalité. Ces deux éléments répondent à la consigne, sans supposer d'autres effets que ceux indiqués dans le document.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Réduire les déplacements et porter une initiative municipale.

a.

Question 12.a. Pourquoi les Verts s'opposent-ils à ce projet ?

Les Verts s'opposent au projet parce que les tours consommeraient plus d'énergie que d'autres constructions. Cette critique porte donc sur leur coût énergétique comparé. Elle s'oppose à l'objectif de la Charte de mieux gérer les ressources et de réduire les effets environnementaux de l'urbanisation. Il suffit de relever cette raison pour répondre à la question.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les tours consommeraient plus d'énergie que d'autres constructions.

b.

Question 12.b. Relevez dans la chanson de Francis Cabrel (document 1) trois passages qui illustrent la photographie du document 6a.

La photographie du projet de grandes tours peut être rapprochée des passages de la chanson qui évoquent la ville de béton, le bruit urbain et l'absence de nature. Trois citations pertinentes sont :

1. « les tours de béton » ;
2. « Condamné au bruit des camions qui passent » ;
3. « même pas la nature ».

Ces extraits reprennent des éléments du paysage urbain susceptibles d'illustrer la photographie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

« les tours de béton » ; « Condamné au bruit des camions qui passent » ; « même pas la nature ».

8. Débattre du projet de grandes tours à Paris

Deux Parisiens défendent des points de vue opposés sur la construction de grandes tours dans la capitale. Le dialogue doit mobiliser le concept de ville durable et des informations du corpus ou des connaissances personnelles, tout en respectant les critères de forme, d'organisation et de langue.

Question Rédaction. Rédigez une discussion organisée d'une trentaine de lignes entre deux Parisiens qui échangent leurs points de vue sur le projet de construction de grandes tours dans Paris. L'un défend le projet en s'appuyant notamment sur des arguments liés à la ville durable ; l'autre prétend que ces tours sont contraires à la Charte des villes européennes. Respectez la forme du dialogue, le sujet, la cohérence et la structure du texte, la maîtrise de la langue, la richesse du vocabulaire et la longueur demandée.

Camille : Construire haut densifierait Paris.

Hugo : Cela rapprocherait logements, emplois et services.

Camille : Les déplacements pourraient diminuer.

Hugo : La Charte soutient cet objectif.

Camille : Pourtant, ces tours consommeraient davantage d'énergie.

Hugo : C'est une objection sérieuse.

Camille : Isolation et solaire pourraient limiter leur impact.

Hugo : Il faudrait en vérifier l'efficacité.

Camille : Favorisons aussi tramway et vélo.

Hugo : Et préservons les espaces verts.

Camille : Ils améliorent le cadre de vie.

Hugo : La santé des habitants compte aussi.

Camille : Les logements doivent rester accessibles.

Hugo : La justice sociale l'exige.

Camille : Consultons les riverains.

Hugo : Évaluons énergie, transports et voisinage.

Camille : La densité seule ne suffit pas.

Hugo : Il faut des garanties concrètes.

Camille : Si elles sont respectées, le projet peut avancer.

Hugo : Sinon, il contredira la Charte.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les tours ne seront durables que si elles garantissent sobriété énergétique, transports propres, justice sociale et qualité de vie.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : Ce corrigé porte sur l'urbanisation et les éco-villes au XXIème siècle ; la session, le code, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Le corpus étudie la croissance urbaine, ses inégalités et ses conséquences, puis la ville durable à travers la Charte européenne et Fribourg-en-Brisgau. L'épreuve évalue l'analyse de documents, la mise en relation d'informations et l'écriture d'un dialogue argumenté.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux d'urbanisation se calcule en divisant la population urbaine par la population totale, puis en multipliant le résultat par 100.
- Une évolution en points de pourcentage correspond à la différence entre les taux observés à deux dates.
- La ville durable concilie justice sociale, gestion des ressources, réduction des pollutions et qualité du cadre de vie.
- Transports collectifs et actifs, énergies renouvelables et espaces verts sont des leviers d'aménagement urbain durable.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour un calcul de taux, utilisez des données de même date et de même territoire, puis indiquez clairement le résultat en pourcentage.
- Distinguez une hausse relative d'une évolution en points de pourcentage et justifiez les comparaisons par des données.
- Pour mettre des documents en relation, formulez une idée et appuyez-la sur des informations précises du corpus.
- Dans le dialogue, défendez deux positions distinctes, respectez les codes de la forme et rédigez une trentaine de lignes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage de population urbaine ?

Divisez la population urbaine par la population totale, puis multipliez par 100. Vérifiez que les deux valeurs concernent la même date et le même territoire, puis exprimez le résultat en pourcentage.

Q : Quelle différence y a-t-il entre une hausse en pourcentage et une hausse en points ?

L'évolution en points est la différence entre deux taux exprimés en pourcentage. Par exemple, passer de 23 % à 37 % représente une hausse de 14 points, et non une hausse de 14 %.

Q : Comment organiser le dialogue demandé dans la compétence d'écriture ?

Faites alterner deux prises de parole clairement identifiées. Chaque personnage défend une position sur les tours, justifie ses arguments par le corpus ou ses connaissances et répond aux objections dans un texte structuré d'environ trente lignes.

Q : Quels critères sont indiqués pour la rédaction ?

Le corrigé retient la forme du dialogue, le respect du sujet, la cohérence des propos appuyés sur le corpus ou des connaissances personnelles, ainsi que l'organisation, la syntaxe, l'orthographe, la richesse du vocabulaire et la longueur.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Cuisine : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.